

OBSERVATORY ON INTOLERANCE AND DISCRIMINATION AGAINST CHRISTIANS IN EUROPE

Communiqué de Presse - L'Observatoire - 19 Mars 2012.

Sujet: Publication du Rapport 2011 sur l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens en Europe.

Rapport - Année 2011 - Intolérance et Discrimination contre les chrétiens en Europe

19 mars 2012: L'Observatoire de l'intolérance et de la discrimination des chrétiens en Europe publie un rapport détaillé pour l'année 2011. Ce compte-rendu décrit les principales entorses à la liberté religieuse et les cas les plus frappants d'intolérance et de discrimination contre les chrétiens en Europe. L'Observatoire présente également l'avis de différentes institutions ou de particuliers sur ce sujet de société. Le rapport contient différents éléments de statistique ainsi que des analyses sur la signification de la liberté religieuse dans le contexte européen.

(Téléchargez le Rapport 2011 en fichier .pdf ou demandez une version imprimée)

Gudrun Kugler, présidente de l'Observatoire, explique: « Certaines études montrent qu'en Europe, 85% des crimes de haine motivés par un sentiment anti-religieux sont dirigés contre les chrétiens. Il est grand temps que le débat public s'intéresse à cette réalité de notre société ! Nous constatons également des limitations anti-chrétiennes dans le domaine professionnel : une application restrictive de la liberté de conscience conduit à mettre les chrétiens au ban de certaines professions comme celles de médecin, infirmier, sage-femme ou encore pharmacien. Les enseignants ou parents d'élève chrétiens se retrouvent également en difficulté en cas de désaccord avec « l'éthique sexuelle » telle qu'elle est établie par l'état. Notre travail de recherche montre que c'est seulement par une approche plus conciliante de la religion et particulièrement du christianisme que l'Europe pourra être à la hauteur de ses valeurs fondamentales de respect de la liberté. »

La Liberté Religieuse en 2011.

L'année 2011 a été marquée par des débats publics sur la religion - comme celui sur le tueur norvégien Anders Breivik qui a été instantanément et à tort traité d'« intégriste chrétien. » Les critiques anti-chrétiennes cherchaient un équivalent au terrorisme musulman. Cette étiquette hâtive, inexacte et inconsidérée fut reçue à bras ouverts par les médias du monde entier.

Un autre fait marquant de cette année 2011 fut la fameuse « affaire Lautsi » qui a comparu devant la Cour européenne des droits de l'homme. La Grande Chambre de la Cour a abrogé la décision de première instance en affirmant que la présence de crucifix dans les salles de classes d'écoles publiques italiennes – qui confère à la majorité catholique du pays une visibilité dominante en milieu scolaire – ne constitue pas un élément ou un processus d'endoctrinement et ne viole ni la laïcité italienne ni le droit de M. et Mme Lautsi à la liberté religieuse.

Un des moments clés de l'année 2011 fut la résolution de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE cherchant à encourager le débat public sur l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens en Europe. Cette résolution appelle à une réévaluation de la législation présentant potentiellement des conséquences négatives ou discriminatoires envers les chrétiens.

Liens:

« Tueur norvégien Anders Breivik »

<http://www.intoleranceagainstchristians.eu/recent-cases/detail/case/terrorist-responsible-for-norway-attacks-unjustly-labelled-a-christian-fundamentalist.html>

« Affaire Lautsi »

<http://www.intoleranceagainstchristians.eu/recent-cases/detail/case/italy-european-court-of-human-rights-ban-on-crucifixes-in-public-schools-overturned.html>

« Résolution de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE »

<http://www.intoleranceagainstchristians.eu/reports-and-documents-detail/article/osce-parliamentary-assembly-urges-state-to-combat-intolerance-and-discrimination-against-christians.html>

Principaux Éléments du Rapport pour l'année 2011.

1. L'intolérance et la discrimination contre les chrétiens semble être le terme le plus adapté pour décrire ce phénomène qui touche le monde occidental. Il met en exergue le déni de l'égalité des droits des chrétiens et leur marginalisation sociale. Même si cela constitue, en termes de définition, une forme de persécution, nous ne préférons pas l'appeler ainsi dans le contexte européen, afin d'éviter toute confusion avec les crimes commis contre les chrétiens dans d'autres régions du monde.

2. Les statistiques montrent l'ampleur du problème : 74% des personnes interrogées au Royaume-Uni ont déclaré qu'« il y a plus de discrimination négative contre les chrétiens que contre les personnes d'autres religions ». 84% des actes de vandalisme – en forte augmentation – en France sont dirigés contre des lieux de culte chrétiens. En Ecosse, c'est 95% de la violence religieuse qui est dirigée contre les chrétiens.

3. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE, consciente de cet enjeu, encourage le débat public sur l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens en Europe, et appelle à une réévaluation des législations présentant potentiellement des conséquences négatives ou discriminatoires envers les chrétiens.

4. De nombreux particuliers et plusieurs institutions ont élevé la voix en 2011 pour attirer l'attention du public sur l'intolérance croissante envers les chrétiens et faire prendre conscience à quel point le changement est nécessaire.

5. 180 cas d'intolérance et de discrimination contre les chrétiens ont été enregistrés par l'Observatoire en 2011, dont plusieurs sont présentés dans le présent rapport dans les catégories suivantes: Liberté de religion ; Liberté d'expression ; Liberté de conscience ; Politiques d'égalité discriminatoires ; Exclusion des chrétiens de la vie sociale et publique ; Répression de symboles religieux ; Insulte, Diffamation et stéréotypes négatifs ; Crimes de haine ; Vandalisme et profanations ; Crimes de haine dirigés contre des personnes.

Quelques citations sur l'intolérance et la discrimination des chrétiens en Europe en 2011.

« Malheureusement, dans certains pays, et principalement en Occident, on rencontre de plus en plus dans les milieux politiques et culturels, ainsi que dans les médias, un manque de respect croissant, une hostilité voire un mépris à l'égard de la religion en général et du christianisme en particulier. » Benoît XVI, 10 janvier 2011.

« Le droit d'avoir des convictions religieuses et d'agir en accord avec sa foi est en lutte avec le droit de ne pas être offensé... et perd du terrain. Le loi n'est plus un 'juste milieu'. En voulant défendre ceux qui s'estiment victimes de discrimination, elle ne protège plus la liberté du croyant. C'est un déséquilibre malsain auquel il s'agit de remédier. Par le biais des tribunaux ou du Parlement. » Daily Telegraph (éditorial), 18 Janvier 2011.

« Il est étonnant de constater combien les athées se sont montrés intolérants envers ceux qui ont la foi. » Lord Chris Patten, 12 avril 2011.

« La tentative d'imposer le modèle dominant d'égalité et de lutte contre la discrimination aux organisations religieuses constitue une érosion de la liberté religieuse. » Lord Sacks, grand rabbin de Grande-Bretagne, 4 juillet 2011.

« Nous devons devenir un pays dans lequel les gens peuvent être fiers de leur foi, où ils ne se sentent pas obligés de laisser leur religion à la porte. Cela signifie être fier du christianisme et non pas le dévaloriser. » Sayeeda Warsi, ministre britannique (musulmane), 1er Novembre 2011.

Pour plus de détails et plus de citations, lisez le Rapport 2011 ou rendez-vous sur notre site internet.